

Mogneville, le 25 mars 2019

Monsieur,

Suite à votre courrier du 22 février dernier, sous couvert « d'informations municipales », en réalité, vous nous faisiez part « d'informations personnelles ». Ce courrier a le don de m'exaspérer et de m'agresser pour diverses raisons que je vais développer plus loin.

Auparavant, je me présente : je suis Mme VEG-PORQUEZ Josseline, native de Mogneville, ainsi que ma mère (qui fut en son temps conseillère municipale), je ne suis donc pas une nouvelle venue dans notre village.

Je ne fais pas partie de la mairie de Mogneville, je ne suis redevable de rien à personne, je serai donc impartiale. Je donne juste de mon temps bénévolement au Comité des Fêtes pour essayer de rassembler les Mognevillois à des activités festives et conviviales. Par contre, j'ai été l'une des 3 personnes recrutées pour faire le dernier recensement et c'est à ce titre que votre courrier me dérange :

1) en effet, j'ai déposé dans votre boîte à lettres (où figurent bien vos nom et prénom), rue de l'église, de nombreux avis de passage et lettres de relances où figuraient mes nom, prénom et numéro de téléphone pour que vous puissiez me contacter. Un peu de civisme et de respect pour l'être humain que je suis m'auraient évité les nombreux allers et retours que j'ai dû faire dans des conditions météorologiques assez désagréables durant la période de recensement, mais je pense qu'aveuglé par votre rancœur contre la mairie, vous n'avez pas daigné m'avertir que vous ne répondriez pas aux questions du recensement. Pourtant, en tant qu'élus, vous savez parfaitement que le recensement est obligatoire et qu'il permet, entre autres, de garder ou de recevoir certaines subventions !

2) vous affirmez dans votre courrier que le Maire n'informe pas ses conseillers de l'ordre du jour plusieurs jours à l'avance avant la tenue du conseil municipal comme il en a l'obligation (ce n'est pas ce que j'ai comme écho). Si tel est le cas, tous les conseillers municipaux se laisseraient donc faire sans réagir et ressembleraient donc tous à des moutons bien obéissants ???

3) dans cette situation tellement insupportable, pourquoi attendre 5 ans avant de réagir et de dénoncer ce fait ?

4) êtes-vous sûr d'avoir assisté à toutes les séances du conseil municipal comme votre courrier pourrait le laisser supposer (ce n'est pas non plus l'écho que j'en ai, puisque vos absences régulières sont actées sur les comptes rendus).

5) être un élu, ne veut pas dire être un privilégié, mais quelqu'un au service du bien des autres. Vous ne parlez finalement que des impôts locaux, fonciers ... forcément, lorsque comme vous, on possède un nombre impressionnant de maisons, on y pense, mais cela ne vous arrête finalement pas et vous continuez à construire (où est la logique ?). Vous paraissez plutôt nanti en apparence, pas besoin de travailler dans ces conditions, ça laisse du temps pour taper sur le système et surtout de pouvoir en profiter !

6) ôtez-moi d'un doute, votre courrier ressemble fortement à une pré-campagne électorale ou je ne m'abuse ?

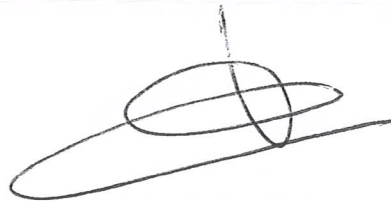
7) votre courrier est uniquement conçu à charge contre le conseil municipal et son maire. En 5 ans, rien de probant n'aurait donc été réalisé par l'équipe municipale dont vous avez pourtant fait partie (en théorie) ? Ce serait bien dommage !

8) Quand on se permet d'envoyer à tout un village un courrier comme celui que vous avez déposé dans nos boîtes à lettres, on se doit d'être correct en donnant des informations exactes et non pas uniquement sur ce qui nous intéresse à titre personnel !

Je donne une copie de ce courrier à Mr le Maire, libre à lui d'en faire ce qu'il voudra.

Je vous adresse, Monsieur, les salutations que vous méritez.

J. VEG-PORQUEZ

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

PS : s'il s'agit d'un courrier établi en vue de conduire une liste aux prochaines élections, sachez que je ne vous accorderai pas ma confiance.